

Règlement général pour la formation de Réflexologie plantaire traditionnelle et énergétique (RPTE)

(mis à jour le 2 juin 2022)

Le présent règlement général concerne la formation intitulée « **Réflexologie plantaire traditionnelle et énergétique** » (RPTE) dispensée par **Sandra Schmieder**, désignée ci-après comme **la prestataire** et immatriculée sous le numéro SIRET 808 849 871 00013. Il a pour objet de définir les modalités d'inscription, de règlement et de fonctionnement relatifs à la formation précitée.

Toute participation à la formation implique l'acceptation du présent règlement général sans restriction ni réserve. La prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement général. Les modifications sont applicables sans délai et réputées acceptées par le participant. Le règlement général à jour est tenu à disposition sur le site internet de la prestataire (www.sandra-schmieder.com) et il incombe aux participants de s'en informer régulièrement.

1. Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes à toute personne majeure (désignées ci-après comme **le participant**). Pour être admis en formation une **inscription préalable** est nécessaire. Elle sera confirmée par la prestataire après réception du dossier d'inscription complet, en fonction du nombre de places disponibles. Les inscriptions sont traitées dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets. La prestataire se réserve néanmoins le droit de refuser une inscription ce qui ne peut donner lieu à aucune indemnité.

Le dossier d'inscription doit comporter :

- la fiche d'inscription téléchargeable sur www.sandra-schmieder.com, imprimée, remplie et signée;
- l'acceptation du présent règlement général, téléchargeable sur www.sandra-schmieder.com, imprimé et signé;
- le règlement de l'intégralité de la somme due pour la formation.

Le dossier d'inscription est à remettre à la prestataire ou à envoyer à l'adresse suivante :

Sandra Schmieder, 29 ruelle des bruyères, 06560 Valbonne

2. Tarifs, règlements, rétractation et annulation

Le tarif de la formation est annoncé sur le site internet de la prestataire et éventuellement sur les supports de communication imprimés ou en ligne. Le règlement peut être effectué en espèces, par chèque (à l'ordre de Sandra Schmieder), ou par virement bancaire (RIB sur demande). Après inscription, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours. Pour se rétracter, il faut avertir la prestataire par écrit. Le tampon de la poste faisant foi pour les dossiers envoyés par courrier. Passé ce délai, l'inscription devient ferme. Dans le cas d'un nombre insuffisant de participants, ou de l'impossibilité pour la prestataire d'assurer la formation, la prestataire se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation et s'engage à en informer les participants dès que possible. En cas d'annulation de la part de la prestataire, les participants sont remboursés. Si les dates de report ne conviennent pas à un participant, celui-ci sera

également remboursé. Au cas où la prestataire serait empêchée de poursuivre la formation commencée, de nouvelles dates seraient fixées en accord avec les participants pour terminer la formation. En cas d'impossibilité d'un participant d'assister à la formation ou à certaines dates, il lui appartient d'en informer la prestataire. Le support de cours lui sera fourni mais l'absence du participant ne pourra pas donner lieu à un remboursement ou à une réduction de tarif, ni même à un cours de rattrapage. Exceptionnellement, le participant pourra être autorisé à participer aux cours manqués lors d'une session ultérieure de la formation, en fonction des places disponibles. L'annulation, le report de dates, ou le refus d'inscription ne peut en aucun cas donner lieu à une indemnisation des participants par la prestataire.

3. Fonctionnement et responsabilités

Pour le bon déroulement de la formation, il est demandé aux participants d'arriver à l'heure. Les portables doivent être mis en silencieux pendant le stage. Une tenue correcte et propre est exigée, de préférence une tenue souple et confortable. Pour la formation de réflexologie plantaire, il est demandé d'avoir les ongles courts. Il est demandé aux participants de respecter les autres participants, les locaux et les équipements. Le participant pourra être tenu pour responsable financièrement en cas de dégradation volontaire. La prestataire décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels pendant la formation. Il est demandé aux participants d'avoir souscrit une assurance responsabilité civile. En cas de maladie ou de grossesse, vous devez en informer la prestataire qui, selon les cas, pourra vous demander de fournir un certificat médical d'aptitude à participer à la formation. Ces informations resteront confidentielles et la prestataire se réserve le droit de la décision finale d'accepter le participant ou non. La prestataire et les participants s'engagent à garder confidentielles les informations qui relèvent du secret professionnel et qui concernent les participants à la formation.

4. Horaires et lieux

La formation se déroule aux horaires et lieux annoncés sur le site internet de la prestataire. Sauf autres indications, les stages se déroulent de 9h à 18h avec une pause déjeuner d'environ 1 heure, qui peut être prise à une heure variable en fonction des journées selon le déroulement du programme. Le déjeuner n'est pas inclus dans la formation. Si la prestataire est obligée de modifier le lieu de formation, ce sera dans un rayon de 30 km et les participants en seront informés dès que possible.

5. Contenu de la formation et support écrit

La prestataire définit le contenu de la formation et se réserve de droit de l'adapter au niveau des participants. Un support écrit sera fourni aux participants. **Le participant s'engage à ne pas le reproduire et ne pas le diffuser sous aucune forme et manière que ce soit sans son accord écrit.** Les participants qui souhaitent transmettre le contenu des stages à leur tour doivent personnaliser leur enseignement et produire leur propres supports écrits. Ils peuvent s'inspirer du support fourni mais pas le copier, même en partie. Les enregistrements audio et vidéo, ainsi que les photos sont interdits pendant la formation.

6. Certification

Un certificat attestant que le participant a suivi la formation avec assiduité sera délivré aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation. Cependant, ce certificat n'a pas de reconnaissance officielle au niveau national à ce jour. La formation n'est pas inscrite au RNCP et n'ouvre pas droit à prise en charge par le CPF. A ce jour, en France, le métier de réflexologue n'est pas réglementé et l'exercice de la réflexologie demeure libre.

Fait à le,

NOM et Prénom du participant
(signature et mention « lu et approuvé »)